



Les webinaires : une réalité à Générations Mouvement !

Chers lecteurs, je vous invite tout d'abord à prendre connaissance et à diffuser sans modération, le remarquable « dossier de presse 2021 » réalisé par notre équipe nationale (Brigitte Bidaud et Sophie Barny) qui met en évidence le rôle de notre Mouvement et de ses bénévoles en cette période douloureuse de pandémie. Nous avons d'ailleurs tenu à rappeler ce rôle bénévole aux politiques, car il est exercé dans des circonstances très compliquées.

La formation est un formidable outil pour un bénévole responsable associatif qui lui permet d'assurer ses responsabilités avec confiance et d'agir dans un cadre sécurisé en respectant les réglementations. Les sessions de formation sont également des moments de rencontres et d'échanges d'expériences qui lui font prendre conscience qu'il fait partie d'un réseau et qu'il n'est pas tout seul. Le bénévole bénéficie ainsi d'outils de gestion et de conseils à tout moment.

A l'heure où les réunions physiques de plus de 6 personnes, avec des contraintes sanitaires strictes, ne sont plus possibles, l'Institut de formation des responsables associatifs (Ifra) a décidé de poursuivre sa vocation en évoluant dans ses pratiques. Son expérience de terrain lui donne toute latitude pour adapter sans cesse ses formations. La période que nous venons de traverser a montré combien les outils numériques, sans se substituer à la relation de proximité, étaient une aide précieuse pour continuer à faire fonctionner nos structures associatives (réunion en visioconférences, vote en ligne). Se saisissant de cette opportunité, l'Ifra propose donc dorénavant des webinaires.

Mot valise des deux termes web et séminaire, le webinaire est une réunion interactive sur un thème précis et de courte durée.

Saisissez donc cette chance de pouvoir vous former sur certains sujets ou pour vous perfectionner. Les thèmes retenus sont nombreux et répondront, à n'en pas douter, à vos besoins et à vos interrogations (lire la brève publiée dans la rubrique *A l'affiche* de cette lettre et connectez-vous au site www.ifra-gm.org).

Pour mémoire, rappelons que Générations Mouvement est l'un des rares réseaux associatifs à disposer de son propre organe de formation. Utilisons-le et faisons-le vivre en participant aux formations ainsi proposées !

Henri Lemoine
Président national

SOMMAIRE

Vie du Mouvement

- La Présidence de la République répond à la Lettre ouverte de Générations Mouvement 3

A l'affiche

- Dossier de presse 2021 : à diffuser sans modération ! 3
- Les webinaires... c'est parti ! 4
- Concours photos 2021 : je vote ! 4

Vie de la Fédération nationale

- Spécial Fédérations départementales et Unions régionales 5
- Conseil d'administration du 4 mars : décisions 5

Solidarité Madagascar

- Solidarité Madagascar 6
 - ✓ Projet de convention entre Générations Mouvement et Groupama
 - ✓ Possibilité de transmettre la collecte de fonds pour Madagascar à la Fédération nationale
 - ✓ Financement d'un projet prioritaire : Fierenana

Communication

- Memento 2021 : prenez note ! 7
- Site internet : comment accéder à l'espace Ressources 8
- Saga : ça pousse au printemps avec 8 fédérations intégrées en avril ! 8

Tourisme et activité physique

- Une enquête chez les organisateurs de voyage : les adhérents face au Covid 9
- Reprendre une activité physique 9
- Covid 19 : information voyages 10

Social - Santé

- Agrément santé : des actions concrètes à valoriser ! 10
- Lutte contre les discriminations : un nouveau service ! 11

Assurance

- Cohésion Arcange 12

Vie du Mouvement

La Présidence de la République répond à la Lettre ouverte de Générations Mouvement



Par une lettre ouverte adressée le 29 janvier dernier, le président national de Générations Mouvement Henri Lemoine interpellait le président de la République sur la situation du monde associatif en période de restriction sanitaire. Il émettait le souhait de notre Mouvement de voir l'accès aux vaccins réservé aux plus de 75 ans tant que tous les volontaires appartenant à cette tranche d'âge n'auraient pas encore pu être vaccinés, et rappelait la nécessité de ne pas laisser

pour compte le milieu rural. Nous avons reçu, par un courrier daté du 2 mars, une réponse de la Présidence de la République que nous partageons avec vous.



Dossier de presse 2021 : à diffuser sans modération !

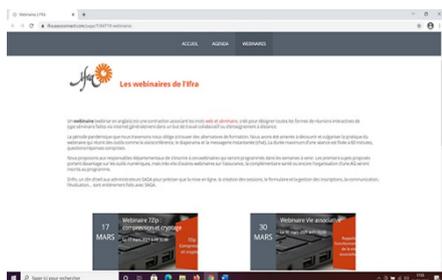


Chaque année, la Fédération nationale publie son dossier de presse à diffuser notamment auprès des media, des partenaires et des élus locaux. Ce document synthétique présente les missions et la raison d'être de Générations Mouvement : son historique, la mise en valeur des actions des bénévoles, les témoignages d'adhérents de clubs sur leurs activités, leurs engagements, des actions de solidarité, le rôle des représentants dans les instances sociales et de santé, les outils proposés pour une gestion associative respectueuse de la sécurité et

de la légalité, les partenariats et les temps forts de 2021.

N'hésitez pas à [télécharger ce dossier](#) et à le diffuser sans modération. D'autre part, Sophie Barny se tient à votre disposition, en fonction de sa charge de travail, pour compléter ce dossier de presse par une ou deux pages de présentation de votre fédération départementale.

Renseignements : Sophie Barny - sbarny@gmouv.org



Les webinaires... c'est parti !

Comme vous le savez peut-être, la situation sanitaire que nous traversons a amené le Conseil d'administration de l'Institut de formation des responsables associatifs ([IFRA](#)), à suspendre toutes les sessions de formation initialement programmées et ce jusqu'à fin avril a minima.

Pour autant, le contexte s'y prêtant, il a été décidé de proposer une série de webinaires à destination des responsables associatifs départementaux, régionaux, des administrateurs référents Saga ainsi que des salarié(e)s du Mouvement.

Au programme de ces webinaires n'excédant pas plus de 45 minutes, des sujets variés : *"Organiser une visioconférence"*, *"Prendre la main d'un ordinateur à distance"*, *"Un coffre-fort pour ses mots de passe"*, *"Créer un formulaire en ligne"*, *"Vote en ligne et balotilo"*, *"Voyages ANCV – nouvelle modalités"*, *"l'offre Complémentaire santé de Générations Mouvement"*, *"Rappels sur la vie associative"*...

Une page regroupant l'ensemble des [webinaires est en ligne](#). L'offre devrait s'étoffer dans les semaines à venir avec des sujets d'actualité (assurance, complémentaire santé, élections en ligne...). Un [agenda](#) est également à votre disposition sur Saga.

Nous souhaitons, de cette façon, garder le contact avec les acteurs du Mouvement et leur permettre en même temps de se familiariser un peu plus avec certains outils numériques.

Renseignements : Raymond Lévy - rlevy@gmouv.org



Concours photos : je vote !

La participation au concours photos 2021 a pris fin le 29 janvier 2021 et nous remercions tous les participants.

Vous pouvez désigner vos trois photos préférées en vous connectant sur le site grâce au lien ci-dessous. Vous avez jusqu'au 7 mai pour faire votre choix. Les résultats seront annoncés fin mai et les lauréats récompensés à Carqueiranne lors des Journées nationales.

Renseignements : Sophie Barny - sbarny@gmouv.org

JE VOTE !

Vie de la Fédération nationale



Spécial Fédérations départementales et Unions régionales

Inscriptions aux Journées nationales et aux Assemblées générales de la Fédération nationale et de l'Ifra

Fédérations départementales et Unions régionales, pensez à vous inscrire aux Journées nationales programmées du 25 au 28 mai prochains au village de vacances Miléade de Carqueiranne (83). Les chèques correspondant aux prestations sont à libeller à l'ordre de Miléade et à envoyer à la Fédération nationale. Ceux-ci vous seront retournés dans les plus brefs délais en cas d'annulation.

Renseignements : Edlyne Gueï – egueï@gmouv.org

Conseil d'administration du 4 mars : décisions

Le 4 mars dernier, le Conseil d'administration de la Fédération nationale a tenu sa première réunion de l'année, par voie de visioconférence.

A cette occasion, il a adopté les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020, en présence du commissaire aux comptes qui les a certifiés sans réserve. Ces comptes seront adressés et soumis pour approbation à l'ensemble des délégués de l'Assemblée générale.

Le Conseil a également adopté le budget prévisionnel 2021, se montrant attentif aux incertitudes que chacun mesure en cette période sanitaire qui se prolonge.

Il s'est prononcé en faveur du maintien des Journées nationales en mai prochain, jugeant important que la Fédération nationale adresse ainsi un message à l'ensemble du Mouvement sur la nécessité de se projeter dans la relance de nos activités et manifestations. Le cas échéant, il prendra de nouvelles dispositions à l'occasion d'une prochaine réunion extraordinaire programmée le 15 avril. Enfin, les responsables des 10 groupes de travail nationaux ont rendu compte de leur activité depuis la dernière réunion. Les informations sont à découvrir tout au long de cette lettre d'information.

Renseignements : Thomas Sénéchal - tsenechal@gmouv.org



Solidarité Madagascar

Solidarité Madagascar



Projet de convention entre Générations Mouvement et Groupama

Générations Mouvement tient à la qualité de son partenariat avec Groupama pour accompagner des actions de solidarité avec Madagascar. C'est la raison pour laquelle une convention de partenariat est en cours de rédaction.

Celle-ci stipulera notamment les deux points suivants :

1. la possibilité pour la Fédération nationale de collecter les fonds de fédérations départementales non engagées dans une association locale Solidarité Madagascar
2. celle également d'affecter ces fonds à des projets choisis par elle et labélisés par l'Association nationale Solidarité Madagascar.

Possibilité de transmettre la collecte de fonds pour Madagascar à la Fédération nationale

Afin de disposer d'une visibilité sur les fonds collectés par les fédérations départementales Générations Mouvement, notamment par le biais de la vente de boîtes de biscuits, vous pourrez dorénavant envoyer vos chèques à la Fédération nationale (chèque à l'ordre de Générations Mouvement - Fédération nationale). La Fédération nationale pourra ainsi indiquer à Solidarité Madagascar que ces fonds devront être affectés soit au projet local de votre choix soit à des projets nationaux comme celui actuellement retenu de Fierenana.

Financement d'un projet prioritaire : Fierenana



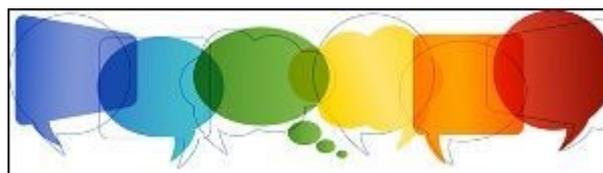
Fierenana est un groupe scolaire qui compte 450 élèves, géré par les sœurs de Notre Dame de la Salette. L'ouverture d'une classe de 1^e est prévue cette année. Le bâtiment des religieuses étant devenu insalubre, celui-ci ne sera pas restauré. Il est donc prévu une construction neuve. En complément, la construction d'un pensionnat pour assurer le confort et la sécurité des élèves les plus éloignés est également à l'ordre du jour ; la communauté religieuse a en effet reçu récemment, en don, un grand terrain à proximité.

D'ores et déjà, 3468,29 € provenant des fédérations du Finistère et du Rhône ont été versés à ce projet qui serait financé par la Fédération nationale à hauteur de 5 000 €.

Le fait de travailler avec la communauté des Sœurs de Notre Dame de la Salette (SNDS) est la garantie de la bonne réception et utilisation de l'argent ainsi versé.

Retrouvez quelques informations sur les [actions à Madagascar](#) dans l'ACTU 2.0 du 25 février 2021.

Renseignements : Edlyne Gueï – egueï@gmouv.org



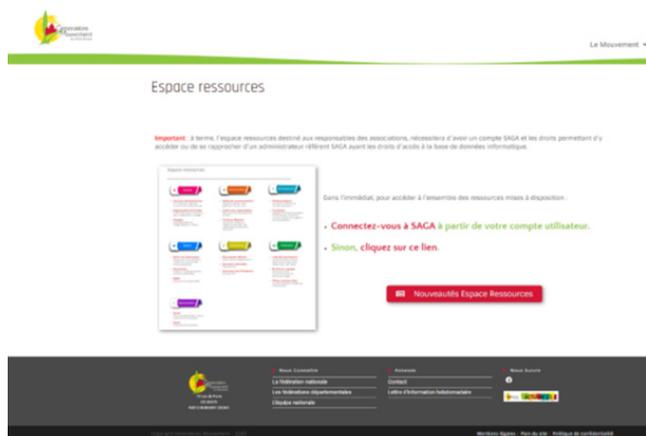
Communication

Memento 2021 : prenez note !

Comme l'année dernière, la Fédération nationale a mis en ligne sur son site, dans l'espace Ressources, le [memento 2021](#) qui rappelle les principales dates et événements à retenir pour l'année. Nous vous remercions de respecter les dates limites indiquées pour une meilleure organisation du fonctionnement de notre Mouvement. Vous retrouverez également le [trombinoscope](#) de l'équipe nationale.

Renseignements : Thomas Sénéchal - tsenechal@gmouv.org

La lettre aux responsables



Site internet : comment accéder à l'espace Ressources

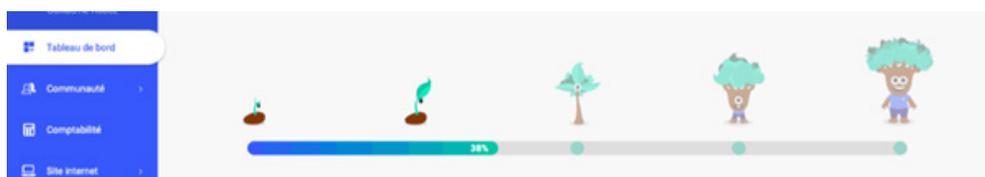
L'espace Ressources est aujourd'hui en accès direct depuis la plateforme SAGA saga-gm.org ou depuis le site www.generations-mouvement.org :

- 1. Vous êtes inscrit dans Saga. A partir de votre [espace personnel](#), vous accédez à l'espace Ressources.
- 2. Vous n'êtes pas inscrit dans Saga. Grâce à un mot de passe depuis le site national (accès provisoire tant que toutes les fédérations ne seront pas intégrées), vous accédez à l'[espace Ressources](#) (mdp : soleil1234).

Renseignements : Denis de Rauglaudre - dderauglaudre@gmouv.org



Saga : ça pousse au printemps avec 8 fédérations intégrées en avril !



Alors que 66 fédérations sont connectées à SAGA depuis son lancement en 2018, 8 fédérations seront intégrées en avril 2021 après la formation de leur référent par l'Ifra. Creuse – Drôme - Loire - Lot-et-Garonne - Meuse - Haut-Rhin – Haute-Saône Tarn-et-Garonne.

Aujourd'hui, avec plus de 465 000 membres Générations Mouvement inscrits, SAGA comptabilisera plus de 500 000 membres dès le printemps. Objectif tenu !

Renseignements : Denis de Rauglaudre - dderauglaudre@gmouv.org



Tourisme et activité physique



Une enquête chez les organisateurs de voyage : les adhérents face au Covid

L'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT), créée en 1920 et reconnue d'utilité publique, est la tête de réseau du [Tourisme Social et Solidaire](#). L'UNAT à laquelle adhère Générations Mouvement rassemble, représente et défend les principaux acteurs touristiques à but non lucratif engagés en faveur du départ en vacances du grand nombre.

[L'enquête](#) demandée par l'UNAT permet de dresser un état des lieux sur le regard porté par les acteurs touristiques face au Covid.

Renseignements : Michel Wasserfal – mwasserfal@gmouv.org

Reprendre une activité physique

De nombreux clubs interrogent la Fédération nationale au sujet de la reprise éventuelle de leurs activités physiques. A l'orée du printemps, ces demandes sont de plus en plus d'actualité. Actuellement, et au regard de la situation sanitaire, la Fédération nationale rappelle ce message véhiculé tout au long de l'année 2020 : nos associations restent responsables de l'organisation des activités et doivent tout d'abord garantir la sécurité et la santé de leurs adhérents.

Pour vous aider :

Site du [gouvernement](#)

Site de la [Fédération française de randonnée](#) qui a élaboré un [tableur](#) en date du 15 janvier très explicite.

Renseignements : Thomas Sénéchal - tsenechal@gmouv.org

Covid 19 : information voyages

Pour connaître les restrictions d'entrée dans chaque pays et se tenir informé sur les mesures en vigueur avant de partir, consultez la [carte du monde interactive](#) proposée par Skyscanner.

Social - Santé

Agrément santé : des actions concrètes à valoriser !

2021 est l'année de renouvellement de l'agrément qui permet aux associations ainsi agréées de proposer des candidatures de bénévoles pour siéger dans les établissements de santé (hôpitaux, cliniques, centre de rééducation...) et dans les instances régionales (Agences régionales de santé, Conseil territorial de santé).

C'est dans ce cadre que Générations Mouvement, après enquête auprès des Fédérations départementales, peut dresser une première liste, non exhaustive, de leur engagement avec la mise en place d'actions très concrètes dans les domaines suivant :

- confort et bien-être du patient
- respect de l'identité du patient
- sécurisation des traitements
- déserts médicaux
- communication, information
- formations
- certifications et audit.

Si vous avez mené des actions qui ne figurent dans ce premier état des lieux, merci d'en faire part à Brigitte Bidaud avant le 20 mars : bbidaud@gmouv.org.

Cette première étape préfigure la mise en place d'un réseau des représentants des usagers du système de santé qui, actuellement, sont au nombre de 100 pour 50 fédérations nous ayant communiqué leurs données. Pour leur grande majorité ceux-ci interviennent dans les hôpitaux et les cliniques.

Les représentants des usagers rencontrent régulièrement les équipes médicales et les directions des établissements dans l'objectif d'améliorer l'accueil et la prise en charge des patients et répondre aux observations des familles. Les actions menées par ces représentants sont nombreuses.

Retrouvez la liste des [actions concrètes](#)

Pour en savoir plus : [ACTU 2.0 du vendredi 19 février](#)

Renseignements : Brigitte Bidaud - bbidaud@gmouv.org



Lutte contre les discriminations : un nouveau service !

Le nouveau service de signalement et d'accompagnement des victimes des discriminations mis en place par le Défenseur des droits est lancé.

Cette plateforme a été conçue pour que les personnes puissent s'en saisir facilement et elle est assurée par des juristes du Défenseur des droits qui accompagneront et orienteront gratuitement les personnes. Il est destiné aux personnes victimes ou témoins de discriminations, quel qu'en soit le motif (origine, handicap, sexe, etc.) et le domaine (emploi, logement, accès à un service, etc.).

Faites connaître ce nouveau service auprès de vos clubs et de vos adhérents !

- Un téléphone : 3928
- Un site internet : www.antidiscriminations.fr doté d'un tchat disponible du lundi au vendredi de 9h à 18h
- Un accès spécifique pour les personnes sourdes et malentendantes

[En savoir plus](#)

Assurance

Cohésion Arcange

Qu'en est-il de la garantie *Assistance des dirigeants en déplacements* ?

Le contrat Cohésion Arcange prévoit une garantie *Assistance des dirigeants en déplacements* et certains d'entre vous s'interrogent sur l'utilité de souscrire par ailleurs un contrat complémentaire *Mission-collaborateurs* (ou *Auto-mission*).

En fait, la première permet de porter assistance à tout responsable qui en a besoin et qui se trouve à plus de 50 kms de son domicile. Cela peut couvrir un besoin de rapatriement, un dépannage, un accident corporel ou une assistance médicale par exemple.

Le contrat *Mission-collaborateurs* est un contrat "tous risques" couvrant la responsabilité civile et les dommages au véhicule personnel du responsable afin qu'il ne déclare pas le sinistre à son assureur personnel. C'est un contrat que souscrit l'association pour l'ensemble de ses responsables. Le nombre de responsables couverts et le nombre de kilomètres global parcourus dans l'année déterminent le montant de la prime. Les principaux avantages sont les suivants :

- pas de franchise sur les dommages matériels,
- pas de pénalité sur le bonus du conducteur en cas de sinistre responsable,
- évite une résiliation en cas de sinistres multiples sur son contrat personnel,
- la prime est payée par l'association.

Dans tous les cas, un justificatif sera demandé pour attester que le responsable était bien en mission pour le compte de l'association lors du sinistre (convocation à une réunion, par exemple).

Renseignements : Thomas Sénéchal - tsenechal@gmouv.org